

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 13 juin 2023 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
Mme Marie-Claire Bérubé	Secrétaire (2024)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2024)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2024)
Mme Myriam Reiss-de Palma	Administratrice (2024)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCES :

M. Bertrand Gemme	Président (2024)
Mme Isabelle Blackburn	Administratrice (2025)
Mme Élisabeth Farinacci	Administratrice (2025)

AUTRE PRÉSENCE :

M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques
------------------------------	---

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

23-06-01	Ouverture de l'assemblée
23-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
23-06-03	Adoption des procès-verbaux du 11 avril et du 9 mai 2023
23-06-04	Fonctionnement du conseil de quartier
23-06-05	Retour sur la rencontre avec le Bureau de projet du tramway
23-06-06	Point d'information de la conseillère municipale
23-06-07	Période de questions et commentaires du public
23-06-08	Suivis et affaires découlant des dossiers
23-06-09	Suivis des projets
23-06-10	Autres projets
23-06-11	Trésorerie
23-06-12	Divers
23-06-13	Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-06-01 Ouverture de l'assemblée

M. Maxime Turgeon ouvre la séance à 19 h.

23-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La période de questions et commentaires du public est déplacé du point 10 au point 7.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

23-06-03 Adoption des procès-verbaux du 11 avril et du 9 mai 2023

Quelques modifications mineures sont apportées.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 11 avril et celui du 9 mai 2023.

23-06-04 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Désignation des signataires des effets bancaires**

RÉSOLUTION 23-06-39

Concernant les signataires des effets bancaires

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023;

Considérant que lors de l'assemblée ordinaire du 11 avril 2023, M. Bertrand Gemme est élu président, Mme Marie-Claire Bérubé, secrétaire et Mme Yanti Zhang, trésorière du conseil d'administration du conseil de quartier ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont les personnes qui occupent les postes de président, trésorier et secrétaire (deux signatures sur les trois) ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M. Bertrand Gemme, président, Mme Yanti Zhang, trésorière et Mme Marie-Claire Bérubé, secrétaire, signataires des effets bancaires à compter du 13 juin 2023. Le nom de Mme Élisabeth Farinacci doit être retiré de la liste des signataires.

Les changements requis seront effectués auprès de l'institution bancaire.

➤ **Calendrier des assemblées 2023-2024**

La salle du Centre des loisirs Saint-Sacrement ne sera plus disponible le 2^e mardi du mois cet automne. Par contre, elle serait disponible le 2^e mercredi du mois.

RÉSOLUTION 23-06-40

Concernant le calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier tienne ses assemblées ordinaires le 2^{ième} mercredi du mois au Centre des loisirs Saint-Sacrement, et ce, à compter du 13 septembre 2023.

23-06-05 Retour sur la rencontre avec le Bureau de projet du tramway

La rencontre avec le Bureau de projet du tramway de Québec (BPT) a eu lieu le 29 mai 2023 (voir le compte-rendu en annexe). M. Gemme, M. Turgeon et M. Lépine un ancien administrateur, étaient présents, ainsi que Mme Lagier et Mme Vallières-Roland. L'équipe de l'aménagement du territoire de la Ville était également présente.

La rencontre d'échange concernait essentiellement la localisation des stations de tramway dans le quartier et la proposition du conseil de quartier de déplacer la station Holland sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys.

Le bureau de projet avait évalué au tout début du projet une station à la hauteur de l'avenue Eymard. Sans le savoir, le conseil de quartier a fait une évaluation similaire, mais à la hauteur de l'avenue Marguerite-Bourgeoys.

Ce qui a fait pencher la balance en faveur de la station Holland, c'est la position majeure de l'axe collecteur Holland / Côte Saint-Sacrement dans une connexion à moyen-long terme au réseau de transport de la Capitale dans un axe nord-sud semblable à celui de l'avenue Belvédère.

Le conseil de quartier se rallie à cette position.

Mme Vallières-Roland ajoute que la station Holland va permettre de desservir plusieurs résidences où vivent des personnes âgées ainsi que l'école primaire Holland. L'aménagement de la station à cet endroit est également une opportunité d'améliorer la sécurité routière de l'intersection.

23-06-06 Point d'information de la conseillère municipale

Corridor Vélo cité chemin Sainte-Foy – Les travaux ont débuté sur le tronçon de 2,4 km entre l'avenue de Vimy et l'avenue des Érables. Le pavage du chemin Sainte-Foy a été refait parce qu'il était en très mauvais état. Les consultations se sont poursuivies en mai auprès des commerçants. Des bollards seront ajoutés graduellement au cours de l'été.

Accès à la cour de l'école Holland – Mme Vallières-Roland a rencontré le directeur de l'école pour l'informer de la demande citoyenne d'accès à la cour de l'école et pour lui faire part du [programme de contribution pour l'aménagement de parcs-écoles](#) offert par la Ville. La prochaine étape sera de prendre le pouls de la commission scolaire Central Québec. Malheureusement, le directeur quittera ses fonctions en juillet. Les discussions se poursuivront avec la personne qui le remplacera.

Corridor scolaire du collège Stanislas – La deuxième séance d'information et d'échanges sur les propositions d'aménagement a eu lieu le 11 mai. Le projet présenté concernait à la fois l'avenue Eymard, l'avenue de Vimy et la rue Hélène-Boullé (voir la [présentation](#)). Plusieurs personnes ont émis leurs préoccupations quant au retrait du stationnement sur l'avenue de Vimy et aux difficultés à venir pour les livraisons et le transport à mobilité réduite. Compte tenu de ces préoccupations, du nouveau projet de piste cyclable sur le chemin Sainte-Foy ainsi que des travaux prévus l'année prochaine en lien avec le tramway (lien temporaire), le projet du corridor scolaire du collège Stanislas sur l'avenue de Vimy aura lieu, mais il est reporté en 2024.

Les travaux sur l'avenue Eymard et la rue Hélène-Boullé auront toutefois lieu cette année.

Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard – L'assemblée de fabrique a eu lieu le 25 mai et a permis l'élection de 6 marguilliers. La nouvelle Fabrique aura pour mandat de réaliser les travaux d'urgence sur l'église, de l'entretenir et de travailler avec la population pour lui trouver une nouvelle vocation. Les travaux d'urgence devraient débuter en 2024.

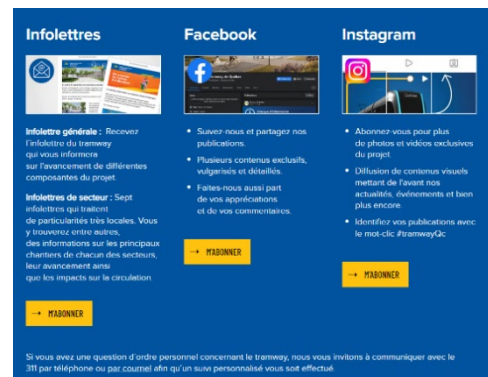
Le [compte-rendu de l'atelier participatif](#) qui s'est tenu le 9 février 2023 est maintenant disponible sur la page web consacrée à [l'avenir de l'église](#).

Rencontre annuelle – Comme le permet la politique de participation publique de la Ville de Québec ([R.V.Q. 2705, article 40](#)), Mme Vallières-Roland a tenu son assemblée publique d'information le 31 mai au Collège Mérici. Cela a permis de faire un bilan des actions réalisées et d'échanger avec les 80 personnes qui étaient présentes.

Défi Pierre Lavoie – L'école internationale de Saint-Sacrement a été sélectionnée pour une levée de fonds aux bénéfices des élèves dans le cadre du défi Pierre Lavoie. Une somme de 5 000 \$ a été recueillie lors de la soirée bénéfice. La somme permettra à la direction de l'école de faire l'acquisition d'équipement sportif.

Fête de la Ville – La Ville a émis aujourd'hui un [communiqué](#) sur la nouvelle formule de la fête qui se déroulera en partie dans le Vieux-Québec et en partie à l'extérieur, sur la place Jean-Béliveau. La [programmation détaillée](#) est en ligne sur le site de la Ville.

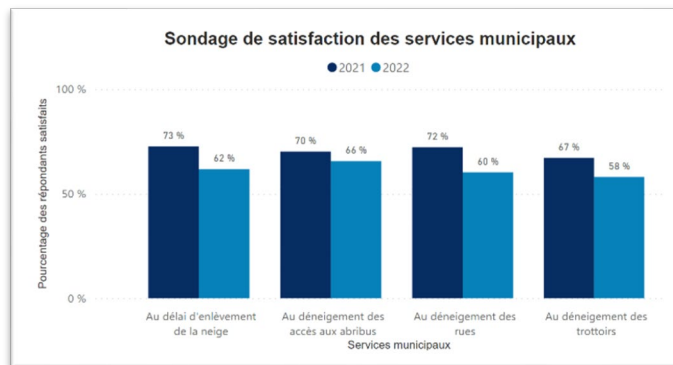
Infolettre tramway – L'équipe du tramway a mis en place une infolettre qui permet d'être tenu informé de l'état d'avancement des travaux par secteur. Il faut s'abonner pour recevoir l'information.



23-06-07 Période de questions et commentaires du public

Lien mécanique Basse-Ville / Haute-Ville – Mme Vallières-Roland explique que la Ville compte développer des liens cyclables dans l'axe est-ouest mais également dans l'axe nord-sud. Dans ce dernier cas, cela implique bien souvent d'avoir un vélo électrique ou un autre moyen de se déplacer facilement de la basse à la haute ville. La Ville analyse actuellement l'achalandage et les emplacements possibles pour un lien mécanique en fonction des développements futurs. Aucun endroit n'a encore été sélectionné, mais le travail avance.

Déneigement – Une résidente de l'avenue Painchaud énumère tous les inconvénients dus au fait que les rues ne soient pas déneigées pendant la fin de semaine. Il faudrait faire mieux et au bon moment. Mme Vallières-Roland mentionne que la Ville a tenu un plénier hier sur les opérations de déneigement. La [vidéo du plénier](#) est en ligne. Elle rappelle les différentes étapes du processus de déneigement. D'une année à l'autre, la qualité des opérations peut varier entre autres à cause des variations climatiques. Le taux de satisfaction à l'égard du déneigement a été assez élevé (voir [les résultats des sondages](#)). Au demeurant, la Ville est prête à discuter avec la population du besoin de déneiger pendant les fins de semaine.



Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard – Il est encore possible de se inscrire comme paroissien ou paroissienne et de s'impliquer comme bénévole en consultant la page web de la nouvelle paroisse (<https://spje-st-sacrement.ca/>). La Ville travaillera étroitement avec le nouveau conseil de fabrique, le diocèse et le ministère de la Culture et des Communications pour analyser les résultats des différentes consultations qui ont eu lieu sur [l'avenir de l'église](#). Un premier conseil de fabrique s'est tenu le 5 juin. Une autre rencontre est prévue le 10 juillet. Le stationnement devrait être réouvert prochainement. Pour plus d'informations, on peut consulter la [page Facebook de la paroisse](#).

Chemin Sainte-Foy – Avec le nouvel asphaltage du chemin Sainte-Foy et le marquage préliminaire des voies, les voies centrales semblent avoir disparues ce qui donne lieu à des bouchons de circulation à l'angle de l'avenue Holland ainsi qu'à des manœuvres

d'impatience peu sécuritaires. Mme Vallières-Roland va s'informer auprès des équipes de la Ville. Le marquage final devrait se faire prochainement.

Corridor Vélo cité – Une citoyenne mentionne qu'un des moyens reconnus pour réduire la vitesse sur les axes routiers est de modifier l'environnement immédiat de manière à influencer le comportement des automobilistes et à les amener à ralentir. Un corridor cyclable sur le chemin Sainte-Foy peut-il remplir cette fonction ? Le conseil de quartier pourrait inviter la Ville à lui faire part de l'expérience acquise sur d'autres liens cyclables aménagés sur des axes routiers.

Une citoyenne demande s'il y aura davantage de mesures de sécurité pour le corridor cyclable, notamment plus de surveillance policière.

Mme Lagier mentionne que deux séances d'information ont eu lieu, le 18 avril avec les commerçants et le 20 avril avec les résidents. Les gens ont eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et de poser des questions. Les présentations et les enregistrements sont [disponibles en ligne](#). Les équipes du Service des transports et de la mobilité intelligente (STMI) vont suivre le projet de près. Les gens sont aussi invités à signaler les situations problématiques au 311, par téléphone ou par l'appliquet. Les informations sont enregistrées et servent à documenter les dossiers dans une base de données.

Qualité de l'air – Une citoyenne aimerait que le conseil de quartier invite la Direction de santé publique (DSP) à présenter les résultats du projet [Mon environnement, ma santé](#) (MEMS) comme cela s'est fait dans plusieurs conseils de quartier et ce, d'autant plus qu'une des 12 stations de mesures analysées par le projet est située dans le quartier. La citoyenne s'interroge en particulier sur les concentrations de particules plus importantes à proximité des axes routiers majeurs. Quels sont les risques de résider à proximité de ces axes routiers, en particulier le boulevard Charest qui borde le quartier Saint-Sacrement. Comme on l'a mentionné lors de la dernière assemblée, la qualité de l'air dans le quartier est dans l'ensemble très acceptable, mais l'exposition aux concentrations est très variable d'un endroit à l'autre. Il serait intéressant d'en savoir davantage.

M. Turgeon prend note de la suggestion d'inviter l'équipe du MEMS et de permettre aux personnes qui le désirent de poser les questions qui les préoccupent.

Vélo de nuit – Les cyclistes ne sont pas très visibles sur le chemin Sainte-Foy la nuit. Quelle est la réglementation qui s'applique? Des réflecteurs sont requis à l'avant, à l'arrière, sur les roues et sur les pédales. La Société de l'assurance automobile du Québec donne plus de détails à ce sujet (<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo/equipements>). Normalement les vélos sont vendus tout équipés.

Service à Vélo – Le port du casque est obligatoire pour tous les vélos électriques, même lors de la location. L'accident qui s'est produit récemment sur le boulevard René-Lévesque est très malheureux ([Radio-Canada, 11 juin 2023](#)). Une enquête est en cours.

23-06-08 Suivis et affaires découlant des dossiers

➤ [Projet de corridor Vélo cité](#)

Le sujet a été abordé précédemment.

➤ **Table de concertation Vélo**

À la rencontre du 11 mai, il a été question de la vision de la mobilité active et du comité de suivi qui devrait être formé prochainement.

La Ville a effectivement dévoilé à la fin de mai sa [Vision de la mobilité active 2023-2027](#) et son plan d'action ([communiqué du 31 mai](#)). C'est à suivre.

Plusieurs autres projets cyclables ont été abordés lors de la rencontre. Pour plus d'informations, on peut consulter le [compte-rendu du 11 mai](#) sur la [page Facebook de la Table de concertation Vélo](#).

La prochaine rencontre de la Table aura lieu le 20 juin.

➤ **Accès à la cour de l'école Holland**

Voir le point d'information de la conseillère.

➤ **Salle à dîner du restaurant Pizza Pizza**

s.o.

➤ **Corridor scolaire du collège Stanislas**

Voir le point d'information de la conseillère.

➤ **Formations et rencontres**

Le tableau suivant énumère les activités, formations ou rencontres auxquelles le conseil d'administration a participé au cours du mois courant et du mois précédent.

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Assemblée ordinaire du conseil de quartier	9 mai	19 à 21 h	8
Projet avenues de Vimy, Eymard et Hélène-Boullé	11 mai	19 à 20 h 30	3
Projet commun de sécurité routière 2024	16 mai	18 h 30 h à 20 h 30	1
Assemblée paroissiale	25 mai	19 à 21 h	1
Activité cyclo-mini	27 mai	7 h 30 à 16 h 30	1
Rencontre avec le Bureau de projet du tramway	29 mai	19 à 21 h	2
Rencontre annuelle de Mme Vallières-Roland	31 mai	19 à 21 h 30	3
Visite privée de l'église Saint-Sacrement	1 juin	19 à 20 h 30	1
Rencontre du conseil de fabrique	5 juin	19 à 21 h	1
Formation des administrateurs des conseils de quartier	6 juin	19 à 21 h	1
Rencontre de travail du conseil d'administration	7 juin	19 à 21 h	5

23-06-09 Suivis des projets

Projet de sécurité routière – Le contrat a été signé pour la production d'une vidéo avec un producteur. Une première version de scénario est en cours de création. Des prises de vue ont été prises lors de l'activité cyclo-mini dont certaines par drone.

Activité cyclo-mini – L'activité a eu lieu le 27 mai dans la cour du collège Stanislas. Il s'agissait de la troisième édition de l'activité. 137 enfants du quartier et d'ailleurs étaient inscrits. On vise refaire l'activité l'année prochaine, le 25 ou le 26 mai 2024. 50 enfants sont déjà inscrits. Deux policières à vélos étaient présentes cette année. On remercie M. Étienne Hivert et Mme Quynh Nguyen pour leur contribution à l'événement.

Projet commun de sécurité routière 2024 – Un comité organisateur a été créé lors d'une rencontre qui s'est tenue le 24 avril 2023 et qui regroupait une douzaine de conseils de quartier. Le comité a transmis le 9 juin un sondage pour recueillir l'opinion et les suggestions des participants quant au format et au contenu de sécurité qui pourrait être véhiculé par le projet commun. La date limite pour participer au sondage est le 30 juin. La prochaine rencontre du comité est prévue en août.

Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard – Le sujet a été abordé précédemment.

23-06-10 Autres projets

Marché aux puces de l'avenue Madeleine-De Verchères – L'activité aura lieu le samedi 26 août et sera remise au 27 en cas de pluie. La publicité sera faite au début du mois d'août.

Lien mécanique Basse-Ville / Haute-Ville – Le sujet a été abordé précédemment.

Un suivi des autres projets sera fait à la prochaine assemblée.

23-06-11 Trésorerie

RÉSOLUTION 23-06-41

Considérant la résolution 23-01-02 qui fixe le tarif des procès-verbaux en 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 115 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 juin 2023.

Les résolutions pour le paiement des procès-verbaux des mois d'avril et de mai ont déjà été prises (23-04-20, 23-05-20 et 23-AGA-02).

RÉSOLUTION 23-06-42

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 38 \$ pour la mise à jour annuelle au Registraire des entreprises du Québec.

RÉSOLUTION 23-06-43

Considérant la subvention de 3 000 \$ obtenue en 2023 pour le projet de sécurité routière ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 100 \$ pour l'achat de quatre cartes cadeaux dans le cadre de l'activité de sécurité routière cyclo-mini tenue le 27 mai 2023.

23-06-12 Divers

Correspondance – Une demande a été reçue à l'effet d'ajouter un feu vert prioritaire sur l'avenue Holland pour tourner à gauche, en direction ouest, sur le chemin Sainte-Foy. On suggère à la personne de contacter le 311 et de conserver le numéro de la requête pour en faire le suivi.

23-06-13 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 45.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 12 septembre 2023.

Mme Marie-Claire Bérubé
Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité organisation
23-05-28 – Table des organismes, mai 23	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	En cours
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours
23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, mai 23	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	En attente
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, mai 23	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	En cours d'analyse à la Ville, juin 23 .
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, mai 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb, (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	Le règlement est entré en vigueur le 16 juin 2023 .
23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeoys, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeoys.	Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente.
22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, oct. 22	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23. Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.

Annexe 2 – Compte-rendu de la rencontre avec le Bureau de projet du tramway de Québec du 29 mai 2023.

Positionnement des stations du tramway et mobilité dans le quartier Saint-Sacrement

Rencontre de travail avec le conseil de quartier de Saint-Sacrement

Activité de participation publique

Rencontre de travail (en privé)

Date et heure

Lundi 29 mai 2023, 19 h à 21 h

Lieu : en salle

YWCA, 855, avenue Holland, salle Mary Woods (1er étage)

Objectifs de l'activité

- Expliquer les critères ayant mené à la localisation de la station Holland;
- Entendre et reconnaître la qualité de l'analyse et des arguments évoqués par le conseil de quartier concernant une station près de l'avenue Marguerite-Bourgeoys ainsi que les enjeux de desserte du tramway pour les résidents du quartier Saint-Sacrement.

Déroulement de l'activité

Il s'agissait d'une rencontre de travail durant laquelle la priorité a été donnée aux échanges. Un plan d'aménagement des stations de l'avenue Myrand à l'avenue Belvédère était accroché au mur et une carte des bassins de desserte (500 m et 800 m) a été projetée sur écran et ont servi de base à la discussion.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil de quartier de Saint-Sacrement

Participation

Représentants du Conseil de quartier :

- Bertrand Gemme, président du conseil d'administration
- Maxime Turgeon, vice-président du conseil d'administration
- Julien Lépine, membre du conseil de quartier (ex-administrateur)

Il s'agit des trois membres du conseil de quartier qui ont produit la proposition écrite de relocalisation de la station Holland à Marguerite-Bourgeoys

Conseillère municipale :

- M^{me} Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale du district de Montcalm-Saint-Sacrement, présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou et membre du comité exécutif, accompagnée d'Élodie Chamard-Bergeron, agente de recherche, cabinet de la mairie

Personnes-ressources

- Maxime Béland, chef de tronçons, Bureau de projet du tramway de Québec (BPTQ)
- Valérie Drolet, directrice, Division de la planification stratégique du territoire, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- Samuel Dubé, conseiller en planification du transport, Division de la planification stratégique du territoire, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- Marie Lagier, cheffe d'équipe – consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
- Jean-Baptiste Maur, coordonnateur à la planification des services, RTC
- Jérôme Poupry, chef d'équipe à la voirie, BPTQ

Animation de la rencontre

- Céline Schaldembrand, conseillère en communication — relations avec la communauté, Service des communications

Synthèse des échanges

Les représentants du conseil de quartier ont rappelé le travail d'analyse à la base de leur proposition de relocalisation au coin de l'avenue Marguerite-Bourgeoys. En bref, les points mis en avant par le conseil de quartier étaient :

- L'interdistance des stations (la distance entre les stations Maguire et Holland est supérieure à l'interdistance moyenne le long du tracé : 970 m versus 650 m). Cet argument est renforcé par le fait que l'interdistance des stations Holland et Saint-Charles-Garnier (SCG) ainsi que SCG et Belvédère est en deçà de la moyenne (respectivement : 500 m et 370 m). Il s'agissait alors de rééquilibrer les distances (une proposition antérieure, abandonnée, consistait à déplacer la Station SCG à Thornhill et la station Maguire à Gérard-Morisset).
- Le creux de desserte observé dans la partie nord-ouest du quartier (à la hauteur de l'avenue de Vimy jusqu'au Cégep Garneau) qui constituerait un secteur plus dense (habitations à logements multiples) que la partie au sud du Boulevard René-Lévesque (Sillery), constituée davantage de résidences unifamiliales avec de grands terrains.
- Le déplacement vers l'ouest de la station (Marguerite-Bourgeoys) améliorerait la desserte du secteur nord-ouest.

- Les résidents du quartier Saint-Sacrement seraient déjà des utilisateurs du transport en commun.
- L'avenue Marguerite-Bourgeoys comme point d'accès direct et privilégié vers la partie commerçante du quartier (à revitaliser), l'école internationale, 3 édifices de l'OMHQ jusqu'au parc Saint-Sacrement sur le boulevard de l'Entente.
- L'avenue Holland, étant un axe déjà achalandé (circulation véhiculaire), pourrait voir la situation empirer avec l'insertion d'une station. C'est aussi un axe à propos duquel les citoyens se plaignent, de longue date, d'enjeux de sécurité relativement à la densité du trafic, argument renforcé par la présence d'une école sur l'avenue.
- L'avenue Marguerite-Bourgeoys a été réaménagée en corridor scolaire. Elle est donc plus favorable aux déplacements actifs.

La Ville a fait valoir, en retour, les arguments suivants :

- L'implantation d'un réseau de transport s'envisage à l'échelle du réseau (tramway et autobus) et intègre des infrastructures cyclistes et piétonnes.
- L'emplacement des stations est aussi abordé à une échelle plus large que le secteur (quartier) direct. Il prend en considération la station précédente et la suivante.
- La localisation des stations sur le boulevard René-Lévesque vise la desserte du chemin Sainte-Foy et de la partie la plus au sud du boulevard Laurier.
- Une station à Marguerite-Bourgeoys améliorerait la desserte de la partie nord-ouest du quartier Saint-Sacrement (résidences), mais réduirait celle de la partie sud et est (grands employeurs de la Grande-Allée, édifices du Samuel Holland, du Gibraltar et hôpital Jeffery Hale).
- RTC : Du point de vue de la planification du futur réseau d'autobus, l'avenue Holland, parce qu'elle constitue un axe nord-sud qui relie la basse à la haute ville est un axe à privilégier. De tels axes, franchissables par un autobus sont assez peu nombreux dans la ville. Il importe donc de les considérer de sorte à pouvoir les exploiter.
- En termes de planification stratégique du territoire, des analyses et consultations en matière d'amélioration du confort et de la sécurité, des déplacements actifs sont à venir dans la cadre de la dernière mouture de la Vision de la mobilité active. La Ville souhaite se doter des plus hauts standards en matière de mobilité active et les axes prioritaires pour l'accès au tramway (tel que Marguerite-Bourgeoys et Holland) seront prioritaires pour de nouveaux projets.
- Également du point de vue de la planification stratégique du territoire, les statistiques de densité d'activités humaines et la densification amenée par le PPU du pôle urbain Belvédère, qui couvre le territoire jusqu'à l'avenue Holland à l'ouest (et n'intègre pas l'avenue Marguerite-Bourgeoys) sont des éléments en faveur de la station Holland.

Conclusion

Dans un premier temps, les représentants du conseil de quartier ont rappelé le travail d'analyse réalisé et les arguments à la base de leur proposition de relocalisation au coin de l'avenue Marguerite-Bourgeoys. Ceux-ci ont exprimé qu'il s'agissait d'un travail conséquent, a fortiori considérant qu'il s'agit d'une implication bénévole, et qu'ils avaient l'impression que celui-ci n'avait pas été considéré à sa juste valeur. Ils ont exprimé le besoin que la Ville reconnaisse la valeur de leurs arguments et la qualité de leur analyse.

L'argument amené par le RTC a marqué un tournant dans les échanges. Cet argument présente un avantage marqué et indiscutable en faveur de l'avenue Holland, puisque l'avenue Marguerite-Bourgeoys ne permet pas de rejoindre la basse ville par un axe direct et il serait inapproprié d'y faire circuler des autobus, alors même que cette rue fait partie du corridor scolaire de l'école internationale Saint-Sacrement.

À cela, l'explication du glissement vers l'ouest pour mieux desservir la partie nord-ouest du quartier au détriment des grands générateurs de déplacement de la Grande-Allée, mais également du Samuel Holland et du Gibraltar, du YWCA, et de l'hôpital Jeffery Hale s'est ajoutée comme autre argument.

Mentionnant le coût d'une station de tramway (5 M\$), le président du conseil de quartier a réitéré son souhait que la Ville étudie la possibilité d'ajouter une station. Le représentant du RTC a donné une réponse sans équivoque, en mentionnant qu'en plus du coût de la station, le temps de parcours augmenterait et cela aurait un impact sur les coûts d'exploitation. Il a donné l'exemple de l'ajout d'un arrêt sur la ligne du Métrobus 801 qui augmente le parcours de 1 minute. Sur une année, avec tous les autobus 801 qui font le parcours, cela représente une augmentation de 100K\$ de coûts d'exploitation pour le RTC. Afin d'engager du temps et des ressources pour étudier l'ajout d'une station, il faudrait que la desserte le justifie, or une station supplémentaire n'augmenterait pas la desserte, car la densité entre Holland et Maguire n'est pas élevée et les gens qui habitent plus au nord ont déjà accès à une desserte en TC avec le Métrobus 807.

Réalisation du rapport

Date

12 juin 2023

Rédigé par

Marie Lagier, cheffe d'équipe - consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne et Céline Schaldembrand, conseillère en communication — relations avec la communauté, Service des communications